



NOUS CONTACTER

Secrétariat

(418) 652-2105 poste 3530
st-yves@cssdd.gouv.qc.ca

Service de garde

(418) 652-2105, poste 3506
sdg.saint-yves@cssdd.gouv.qc.ca

HORAIRE DES CLASSES

Nous vous rappelons l'horaire des classes de nos écoles. Nous accordons une grande importance à la ponctualité et nous demandons votre collaboration afin que vos enfants puissent entreprendre leurs activités scolaires de façon ponctuelle. Il est donc important que les élèves soient présents sur la cour au son de la cloche.



Saint-Yves	Précolaire	Primaire
Avant-midi	8 h 07 – 10 h 34	8 h 07 – 11 h 32
Après-midi	12 h 52 - 15 h 17	12 h 52 – 15 h 17

Dates importantes

- 29 mars et 1^{er} avril : Congé de Pâques
- 8 avril : Journée pédagogique (elle remplace la journée pédagogique du 6 mai)
- 11 avril : 6^e année Première communication (session en français)
- 12 avril : Journée pédagogique
- 18 avril : Activité de financement à Place Ste-Foy
- 22 avril : Journée pédagogique annulée, cette journée sera un jour 9
- 22 avril, 18 h 00 : Rencontre d'informations sur les critères d'inscription
- 22 au 26 avril : Semaine du personnel de soutien administratif
- 6 mai : Journée pédagogique annulée, cette journée sera un jour 4
- 13 au 17 mai : Semaine des services de garde
- 15 – 16 mai : 6^e année - Voyage à Ottawa
- 26 mai : Course des familles 4^e édition
- 27-28 mai : 4^e et 5^e année au Camp Trois-Saumons

Stationnement

Merci de laisser le stationnement de l'église aux employés. Seuls les véhicules munis d'une vignette ont l'autorisation de s'y stationner. **Les véhicules des parents ne doivent pas entrer sur le terrain de stationnement de l'église ni stationner dans les zones interdites aux abords des écoles.**

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

Éclipse solaire (8 avril)

Le lundi 8 avril prochain, un événement historique aura lieu au Québec : une éclipse solaire. Cet événement ne se reproduira pas avant l'an 2205 ! Nous invitons les familles à garder leurs enfants à la maison pour vivre cette tranche d'histoire. Si vous n'avez d'autres choix que d'inscrire votre enfant au service de garde, sachez qu'aucune activité n'aura lieu à l'extérieur entre 14 h 00 et 17 h 00. De plus, aucun enfant ne pourra quitter seul l'école entre 13 h 15 et 17 h 00.

Critères d'inscription (22 avril)

Une rencontre est prévue le lundi 22 avril à 18 h 00 au gymnase de notre école afin de vous présenter les critères qui seront appliqués lors du traitement des demandes d'inscriptions des élèves de notre école. Lors de cette rencontre, le document suivant sera présenté :

[Cadre-relatif-admission-et-criteres-inscription-30-01-24.pdf \(gouv.qc.ca\)](#).

Lancement du nouveau projet éducatif

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre tout nouveau projet éducatif a été déposé sur le site web de l'école. Nous vous invitons à le consulter.

Circulation dans les corridors

Afin de respecter le travail du personnel de l'école qui travaille dans les classes, nous vous demandons de circuler le plus calmement possible lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde en fin de journée. Les élèves de notre école et les autres enfants ne sont pas autorisés à courir dans les corridors. De plus, nous vous demandons de quitter l'école rapidement après être venu chercher votre enfant afin de garder une ambiance de travail sereine pour les employés qui sont toujours présents.

Poux

Depuis quelques mois, plusieurs cas de pédiculose ont été déclarés à l'école, dans différentes classes. La situation semble vouloir perdurer. Lors des cas d'éclosion, il est important de vérifier régulièrement la tête de votre enfant. Il faut que votre enfant s'attache les cheveux, si possible, et demander à votre enfant de limiter les câlins. Voici un document du MSSS qui offre plusieurs informations pertinentes à ce sujet :

[Poux | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Votre collaboration est précieuse afin mettre fin à cette situation.

Changement de saison

Les élèves sont appelés à jouer à l'extérieur quelques heures par jour. Il est primordial que votre enfant se présente à l'école avec tous les vêtements appropriés afin de jouer dans la cour d'école pour une longue durée en fonction de la température. N'hésitez pas à fournir des chaussettes de rechange ou des pantalons cirés en supplément à votre enfant afin qu'il puisse rester confortable toute la journée durant la période de la fonte des neiges.

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

Activité de financement

Cette année, nous avons la chance d'être parrainés par Mme Myriam Chaput, propriétaire du Jean Coutu de Place de la cité. Son équipe participera au Grand Défi Pierre Lavoie et amassera des fonds pour revaloriser les installations sportives de l'école ainsi que faire la promotion de saines habitudes de vie chez les élèves. Le jeudi 18 avril, M. Alain St-Onge, pharmacien, fera du vélo pendant 8 heures pour amasser des fonds. Vous êtes invités à aller l'encourager en grand nombre.

Course des familles (26 mai)

C'est la 4^e édition de la Course des familles ! Encore une fois cette année, le coût de l'inscription est sous forme de contribution volontaire. Les sommes amassées permettront d'aider le financement des équipes sportives et parascolaires de notre l'école.

Voici le lien pour vous inscrire :

<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/c1fbcfbc-4d59-47fe-b63f-a5436ff2bdd3>



À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect